



## Premiere cdi & heures supplementaires

Par **Georgina**, le **09/07/2008** à **20:03**

Bonjour

Je suis une Anglaise et voici la premiere fois que j'ai travaillé en France en CDI.

Je suis employé depuis 01.06.08 comme "employée polyvalente" pour un hotel de 10+ employees.

Je gagne le SMIC et j'ai un contrat de 35 heures par semaine (140 heures par mois). En Juin j'ai travaillé 162 heures, mais j'étais payé seulement pour 140 heures. Mes heures supplémentaires ne figure pas sur mon bulletin de salaire.

J'aimerais savoir si j'ai le droit (selon la loi no. 2007-1223 du 21 aout 2007 en faveur de travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat) d'être payé pour mes heures supplémentaires (je veux travailler plus pour gagner plus) ou si mon patron peut me forcer de prendre plus des jours de congé payé sans rien dire, sans aucune discussion?

Est-ce que son choix (et sa loi) ou est-ce que mon choix?

J'espère que vous pourrez me renseigner sur la question.

Merci beaucoup en avance pour votre aide (désolée pour le mauvais français).

Georgina